



## Amendes et condamnations pecuniaires

Par **graceland**, le **06/12/2012 à 10:27**

Bonjour,

J'ai reçu un avis concernant soit disant une amende majorée. Premièrement le courrier me paraît un peu "louche" on dirait une photocopie. Deuxièmement, je n'ai pas eu d'infraction quelque'elle soit à la date indiquée sur le "courrier"(sauf erreur de ma part je ne m'en souviens pas), celui-ci indique qu'il y a une enveloppe destinée à l'envoi pour tout règlement par chèque hors pas d'enveloppe jointe. Bref, que dois-je faire ? Peut-être déjà un courrier pour voir ce qu'il en est vraiment ? Merci de m'informer.

Par **Tisuisse**, le **07/12/2012 à 08:00**

Bonjour,

Quelle est l'infraction qui vous est reprochée ?  
Votre carte grise était à votre adresse lors de cette infraction reprochée ? aviez-vous déménagé ?